



Bulletin d'information – N°8 – Mai 2017



La vie démocratique de notre pays a été ces derniers mois rythmée par un événement majeur : **l'élection présidentielle**. Le **7 mai**, les Français ont fait un choix et ont élu **Emmanuel Macron** à la Présidence de la République.

71% des votants à Vic lui ont apporté leurs suffrages ; un vote comme partout en France, pour certains de conviction ou d'adhésion, pour d'autres de raison ou par défaut. C'est un score néanmoins supérieur à la moyenne nationale. Il témoigne de votre attachement sans faille à la démocratie, aux valeurs **républicaines**, à la tradition **humaniste** de notre pays.

Sachez que je suis fière d'être le maire d'une ville solidaire et fraternelle, d'une ville généreuse et ouverte sur l'Europe et le monde.

Le nouveau président de la République va devoir assumer une lourde **responsabilité** dans un pays aux multiples fractures. Il devra certes :

- **Moraliser** la vie politique et publique
- Agir pour la mise en place d'une politique porteuse de **progrès social**
- Conduire une politique **juste** en ne laissant personne au bord du chemin en n'oubliant aucun territoire
- Rassembler et innover.

Mais il devra **surtout** protéger les plus fragiles et démunis et entendre l'exaspération grandissante, la colère sourde, la peur de l'avenir qui s'emparent de beaucoup de nos concitoyens. **L'entendre et répondre à cette exigence est une urgence.**

C'est dans ce contexte institutionnel que nous avons, pour notre part, préparé et voté le **budget 2017**.

Concernant le fonctionnement, les économies ont donc été recherchées, et les investissements qui permettent les diminutions de charges de fonctionnement ont été privilégiés.

Concernant l'investissement, deux types de dépenses sont à distinguer :

① le maintien du patrimoine : voirie, bâtiments, ce qui correspond à votre quotidien et très souvent aux attentes de chacun.

② les nouveaux projets en partenariat avec la Communauté de Communes

- ceux qui génèrent du développement, participent à l'attractivité du bourg, viennent renforcer son image, son identité (projet touristique)
- ceux du « temps long » qui accompagnent la transition énergétique et la révolution numérique
- ceux qui créent de la cohésion sociale et participent au **mieux vivre ensemble**.

Ce bulletin municipal n°8 détaillera les projets inscrits au budget.

Dans quelques jours débutera **L'ÉTÉ**. L'été, c'est aussi un moyen de faire vivre notre **citoyenneté**, c'est aussi connaître son voisin à travers les événements, les rencontres.

Durant l'été, le cœur de la ville va battre au rythme des **manifestations** (voir en dernières pages) organisées par la commune et les différentes **associations** auxquelles je voudrais témoigner toute ma **reconnaissance** pour leur engagement.

Très bel été à tous !

Dominique BRU

Au sommaire

Éditorial

Budget 2017

Plan de circulation

Travaux et équipements :

-Renaturation des berges de la Cère

-Territoire à énergie positive

Informations importantes

Zoom sur la Médiathèque

Vie associative

Accueil des réfugiés syriens

Brèves

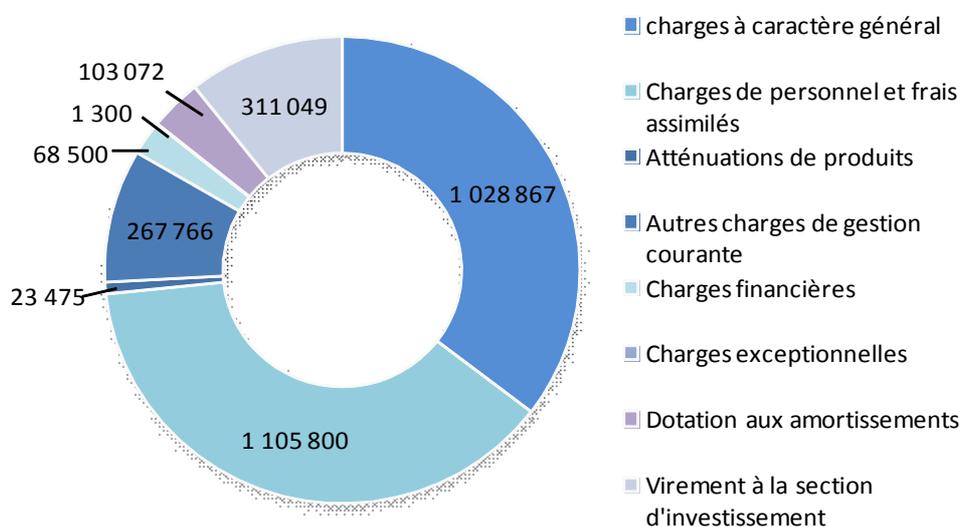
A vos agendas

FINANCES : Un budget 2017 marqué par la non augmentation de la fiscalité

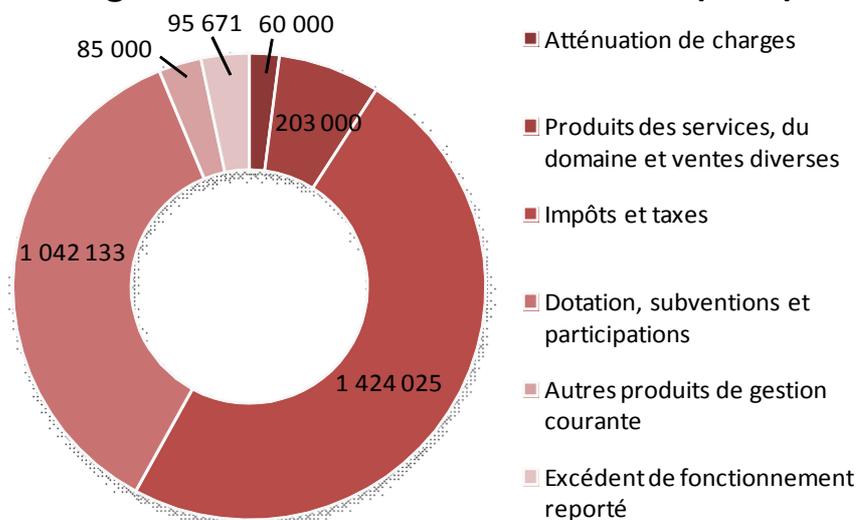
Ce budget a été élaboré dans un contexte toujours difficile puisque la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales continue pour la 3ème année consécutive. C'est pour la collectivité une baisse de 30% de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, soit **130 000 €** sur 3 ans.

Un budget de fonctionnement, marqué par la poursuite de la baisse des dépenses courantes, pour un total de **2 909 829 €** (dont 355 650 € pour l'opération « Aménagement des berges de la Cère » financée à 100 % par l'Agence de l'eau)

Budget de fonctionnement - dépenses (en €)



Budget de fonctionnement - recettes (en €)



Un budget d'investissement, qui se veut ambitieux tout en assurant la maîtrise de la dette de la collectivité, pour un total de **2 042 084 €**.

Les dépenses **nouvelles** d'équipement pour 2017 sont :

- l'aménagement du parc des loisirs, avec l'installation de nouveaux équipements sportifs et de détente, pour 66 000 €. Subvention du Centre National Du Sport : 28 150 €.
- l'opération « Territoire à énergie positive » : mobilité durable (véhicules électriques, aire de covoiturage), biodiversité (jardin et ruchers pédagogiques, éco pâturage), retenue dans le cadre de l'appel à projets du Parc des volcans, pour 122 400 €. Subvention de l'état : 68 800 € et bonus écologique 12 800 €, soit 81 600 € en tout.
(NB Vous pouvez suivre la progression de ces différents aménagements sur le site de la commune).
- la phase transitoire du nouveau schéma de circulation pour une somme prévisionnelle de 31 000 €,
- une tranche de travaux de mises aux normes « Accessibilité pour les établissements recevant du public » à hauteur de 25 000 € pour 2017,
- des travaux d'éclairage public (notamment rue Fournier Durand) pour 32 000 €,
- des opérations de maintien du patrimoine (bâtiments, voirie communale et réseaux, renouvellement ou achat mobilier, matériel et outillage) pour 170 000 €.
- la rénovation d'un bloc sanitaire au camping municipal pour 189 000 € à l'automne,
- la rénovation de la piscine municipale, soit une 1ère tranche en 2017, pour 270 000 €, également à l'automne.

Sur le budget du service de l'EAU, sont programmés pour l'automne prochain les travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable sur les villages d'Olmet et d'Aris pour 118 400 €.

L'année 2017 verra, en application des dispositions de la loi NOTRe, le démarrage des opérations préalables au transfert des compétences Eau et Assainissement de la commune à la Communauté de communes « Cère et Goul en Carladès ».

Deux cabinets d'études ont été sélectionnés pour accompagner la communauté de communes et les communes dans cette tâche ; il s'agit, pour la partie « Travaux-Dispositif juridique et financier » du groupement « CEREG-ECOSFERES » et pour la partie « Cartographie » du groupement « ACDEAU-BATI CONCEPT ».



Plan de circulation

Monsieur l'Inspecteur Général des Routes (I.G.R.) a rendu un avis favorable sur notre projet de nouveau plan de circulation, à la condition que l'ensemble des aménagements prévus pour ralentir la circulation et améliorer la sécurité des usagers soient réalisés et que les recommandations émises soient prises en considération. Ces recommandations portent entre autres sur la possibilité de mise à double sens de la RD54 en cas de « crise » dans le centre-bourg, sur la circulation cycliste et piétonne, sur l'accessibilité de la voirie publique.

Avant de pouvoir lancer la phase transitoire, la Commune de VIC SUR CERE a missionné, après appel à candidature, Cantal Ingénierie des Territoire (C.I.T.) pour la maîtrise d'œuvre de cette opération. Le travail de préparation est bien avancé. La participation financière des partenaires est en bonne voie de finalisation. Cette question sera à l'ordre du jour du prochain comité de pilotage.

A l'heure actuelle nous n'avons aucune assurance sur la prise en charge de cet ambitieux programme. Nous allons tenter de faire inscrire cette opération dans le cadre de la clause de revoyure du Contrat de Plan Etat Région qui doit avoir lieu dans le courant du deuxième semestre 2017. Cette inscription nous garantirait un bon niveau de prise en charge financière par l'Etat (et la Région ?).

Nous ne lancerons la phase transitoire qu'après avoir obtenu des engagements sur au moins la réalisation d'un nouveau carrefour à l'entrée Sud. Notre attention se portera également sur le carrefour Nord, la sécurisation devant l'Ecole Élémentaire et la desserte de la Maison de Santé et des quartiers et hameaux situés en amont.

Une durée trop longue de la phase transitoire nuirait fortement à l'image de notre ville. Nous devons motiver nos partenaires pour une réalisation rapide de ce projet, dans le but d'apporter une réponse efficace et réaliste aux difficultés de circulation dans la traverse de VIC SUR CERE.

Travaux et équipements



Travaux de voirie



Les travaux sur les rues du Val de Cère, des Vergnes, Eugène Pagès et des Roses sont achevés ; ceux de la rue Fournier Durand sont en cours : les gaines d'Orange d' EDF et le réseau chaleur sont enfouis, le remplacement des conduites en plomb sont en cours, ces travaux sont effectués par l'entreprise Matière. Tous ces travaux, y compris le revêtement en enrobé *devraient* être terminés mi-juin.

Le réseau chaleur bois

Il est presque achevé. La chaufferie centrale fonctionne.

Les bâtiments communaux (mairie, école, collège, maison de santé, gymnase), les hôtels Family et Beauséjour, la résidence du Parc n°2 et 9 particuliers situés sur le réseau sont raccordés et chauffés. Il reste en cours de réalisation, mais bientôt achevés, la gendarmerie, la piscine, la Poste, le SDIS et ses logements, les services techniques, la salle polyvalente et celle du temps libre.

Travaux d'entretien

Tous les bancs et tables en bois ont été rénovés cet hiver et remis en place, ils ont été fixés au sol pour raison de sécurité.



Des travaux d'élagage ont été réalisés après la tempête de janvier, la grosse souche du pin à l'angle de la rue de la gare et de la rue Antoine Fayet a été enlevée gratuitement par l'entreprise Matière.

La face nord du toit du bâtiment de la mairie a subi une révision générale par l'entreprise Laborie, celle de la face sud sera à prévoir en 2018.



Pour des raisons de sécurité les préfabriqués près des écoles seront fermés à la rentrée.

Une solution de remplacement est en cours d'élaboration pour reloger les associations concernées.

Travaux et équipements - Renaturation des berges de la Cère

La Société BIOTEC a déposé notre dossier aux fins d'instruction par les services de l'Etat.

Des études complémentaires sont demandées portant notamment sur les effets des travaux envisagés sur le risque inondation. En effet, une récente cartographie de l'aléa inondation met en évidence un risque aggravé par rapport aux précédentes cartes. Une modélisation précise est sollicitée. Cette étude est d'une très grande importance pour une connaissance la plus précise possible sur ce risque naturel.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a donné son accord pour le financement de cette étude complémentaire.

Dès que nous le pourrons, nous vous soumettrons ce projet par la voie d'une présentation et d'une enquête publique. Nous aimerions pouvoir lancer les travaux au mois de septembre 2017.

Sinon, il faudra attendre l'étiage suivant, c'est à dire septembre 2018.



Le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne a lancé un appel à projet pour le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP CV).

Le dossier présenté par la Commune de VIC SUR CERE a été validé (2e sur 12 projets retenus).

Ceci concrétise notre engagement à préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable.



Le programme, subventionné à hauteur de 80%, comporte les actions suivantes :



Jardin pédagogique : la municipalité est heureuse de soutenir matériellement cette initiative lancée par des parents d'élèves en partenariat avec les établissements scolaires, l'Amicale Laïque, la Médiathèque, l'EVS (Espace de Vie Sociale) et les cueillettes d'Amélie...

Rucher pédagogique : installé près du moulin du Vialard,

il contribuera par diverses animations à expliquer la vie de l'abeille, l'organisation de la ruche et la récolte du miel. L'abeille est un insecte essentiel à l'équilibre écologique et participe au maintien de la biodiversité. Elle joue un rôle d'indicateur majeur de l'état des écosystèmes. Elle est fortement sensible à la qualité de l'environnement naturel.



Eco pâturage : Nous avons passé un accord avec M. Chambon Gérard, propriétaire d'ovins, qui confie à ses animaux le soin de « tondre » une partie de nos espaces verts. Cet herbage lui fournit de la pâture et représente un important gain de temps pour nos employés municipaux et économise le matériel.



Ce troupeau ne devrait pas manquer d'attirer quelques visiteurs. Nous vous demandons simplement de ne pas effrayer les moutons et de bien tenir vos chiens en laisse.

Véhicules électriques : la commune va pouvoir remplacer deux camionnettes « diesel » et un vélomoteur par des véhicules électriques.

Aire de covoiturage et borne de recharge électrique : leur emplacement est à valider de façon à être en cohérence avec d'éventuels autres projets. Ces deux actions peuvent encourager des pratiques préservant notre environnement et contribuer à l'attractivité de notre territoire.



Travaux et équipements (Suite)

La candidature de la commune de VIC SUR CERE à un appel à projet lancé par le Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S.) a été retenue (subvention à hauteur de 50%).



C'est à ce titre que le parc de loisirs va s'enrichir de nouvelles possibilités d'activités en se dotant :

- d'une aire multisports
- d'appareils de fitness de plein air.

Ces équipements, en libre accès, sont adaptés à un très large public et répondent à notre objectif de proposer une offre sur les thèmes de sport et santé pour tous.

Informations importantes

Cartes Nationales d'Identité : depuis le 21 mars 2017, la mairie de Vic ne peut plus proposer de dossiers pour l'élaboration d'une carte nationale d'identité (Plan Préfecture Nouvelle Génération). Il faut vous adresser à une mairie habilitée, comme Arpajon sur Cère ou Aurillac (sur rendez-vous). Vous pouvez également pré-remplir une demande en suivant ce lien www.ants.gouv.fr et trouver les détails sur le site de la commune, dans l'onglet « démarches administratives ».



Les feux de jardin :



Rappel : Il est formellement interdit (sous peine d'amende) de brûler des déchets dans son jardin (article 84 du règlement sanitaire départemental, circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18/11/2011, circulaire du 11/02/2014).

Vous devez déposer vos déchets de tonte et taille de haies à la déchetterie de Comblat.

Autre possibilité : laisser l'herbe tondue sur place (mulching). Cela limite l'évaporation, donc l'arrosage, et sert de fertilisant.

Si le volume est trop important ou si vous ne possédez pas de moyen de transport, le SMOCE (Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement) propose un service de broyage gratuit à domicile sur simple appel téléphonique (**04 71 63 87 64**). Vous pouvez aussi vous grouper avec vos voisins.

Vous pourrez garder le broyat pour mettre au pied de vos arbres ou fleurs et limiter ainsi l'évaporation, donc les arrosages, ou l'incorporer à votre compost comme matière sèche.

MAIS NE JAMAIS BRÛLER SES DECHETS A L'AIR LIBRE.

Pour les autres déchets, vous trouverez la liste de ceux que vous pouvez déposer en déchetterie soit sur le site de la déchetterie, ou en téléphonant au 04 71 47 89 04, ou sur le site de la communauté de communes Cère et Goul en Carladès.

NB Rappel des jours et heures d'ouverture de la déchetterie :

Lundi, mardi 13h-17h (du 01/11 au 29/02)
Ou 14h-18h (du 01/03 au 31/10)
Vendredi 9h-13h
Samedi 9h-17h
Fermeture jours fériés



ZOOM SUR... LA MEDIATHEQUE



Un équipement culturel et d'échanges, au cœur de la cité et à la croisée de tous les domaines...

La Médiathèque, c'est ...

- > Un lieu de ressources documentaires
- > Un espace de loisirs, de détente et/ou de travail, accessible librement
- > La possibilité d'emprunter des livres, revues, CD, livres audio, DVD, jeux, cartes IGN et des œuvres d'art originales
- > Des services informatiques avec 4 postes en accès gratuit
- > Un service à distance : réservations, consultation du catalogue en ligne et ressources numériques (périodiques, soutien scolaire, cours de langue et films en streaming)
- > Des manifestations proposées tout au long de l'année : lectures, conférences, concerts, contes, projections, expositions...
- > Une sensibilisation à la lecture et à la littérature dans toutes les écoles et structures collectives



Deux professionnelles : Aline Auriel et Raphaëlle Garenne, et 3 bénévoles : Anne-Marie Eyrygnoux (lectures de contes), Rachel Forey et Laëtitia Kaczmarek (équipement des livres)

Pour s'inscrire...

- > - de 18 ans, collectivités, associations du territoire, assistantes maternelles : **gratuit**
- > Lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois, ou RSA : **5 € / an**
- > Adultes : **12 € / an**
- > Familles : **20 € / an**
- > Courts séjours adultes (3 semaines) : **5 € (Une caution de 40 € est demandée)**

Pour emprunter...

- > 12 documents maximum par carte dont 8 livres (4 semaines de prêt), 2 revues, 3 CD, 2 DVD et 2 jeux (2 semaines de prêt)
- > Des œuvres d'art originales peuvent être également empruntées

11700 documents disponibles sur place et 900 inscrits

- > Consultez notre catalogue et votre compte lecteur à partir de chez vous : http://orpheemedia.c3rb.org/VICSURC/ERE/Opac_NET/default.aspx
- > Un service de réservation est possible à partir du catalogue de la médiathèque départementale : <http://culture.cantal.fr>



Horaires d'ouverture : Lundi : 14h00 -18H00 _ Mardi : 9H00-12H15 / 15H00-18H00 _ Mercredi : 14h00 -18H00 _ Vendredi : 9H00-12H15 / 15H00-18H45 _ Samedi :10H00-12H30

Où nous trouver ? Avenue Murat Sistrières 15800 VIC-SUR-CERE / Comment nous contacter ? Tél : 04.71.62.00.99 - Courriel : bibliotheque-vicsurcere@orange.fr .  : <https://www.facebook.com/mediathequevicsurcere/>

Vie associative

Nouveaux responsables

Cluchado : le nouveau bureau, élu suite à l'AG du 11 mars dernier, se compose de Martine Frégeac, présidente ; Michèle Jay, vice-présidente ; Chantal Michel, trésorière ; Annick Droitecourt, trésorière adjointe ; Henri Michel, secrétaire ; Jeannine Auriel, secrétaire adjointe. Michel Coubetergues et Germaine Manhes entrent au Conseil d'administration.

Association pour le Don de Sang Bénévole : nouveau bureau également suite à l'AG du 17 février dernier : Dominique Bousquet et Christian Gerbeix, co-présidents ; Claudine Miltgen, secrétaire et Thérèse Vidalenc, trésorière. Jean-Paul Fruquière entre au Conseil d'administration.



Quelques temps forts de nos associations



La nuit du Volley : Pour sa deuxième édition, la « Nuit du volley » organisée par Vic Volley-ball a rassemblé treize équipes venues de tout le département. Cette rencontre, placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité a été clôturée par une soupe au fromage.

Course contre le diabète : le succès de cette manifestation organisée par une quinzaine d'associations vicoises grandit d'année en année. Pour sa troisième édition, 340 coureurs ou marcheurs étaient présents et 1800€ ont été reversés aux deux associations départementales qui œuvrent contre le diabète. Bravo aux nombreux bénévoles et aux participants qui ont permis la réussite de cette belle journée de solidarité.



L'enjambée vicoise : un trail de 17 et 30 kilomètres, c'était une première à Vic sur Cère ! Malgré le temps pluvieux, 110 compétiteurs ont participé à ces deux courses et ont pu profiter des joyaux de notre vallée : Grotte des anglais, Rocher de St Curial, Col de Berganty, Pas de Cère...



Ils ont également souligné la qualité de l'organisation et du balisage. Bravo à Karine Roques, initiatrice de cette manifestation sportive ainsi qu'à l'association Zumb'attitude et aux nombreux bénévoles.

Le concours de Cabrette de Vic-sur-Cère 2017 coorganisé par l'ASEC et Les Enfants du Trad, dans le cadre de « Carladès à tous vents » a vu la victoire de SERGE BALTHAZAR (Cantal), arrivé premier dans la catégorie Moyens, ANDEOL VALADIER (Aveyron) a été deuxième.



Les concurrents confirmés étaient plus nombreux, et le candidat gagnant les suffrages des 5 membres du jury, FABRICE LENORMAND (Puy-De-Dôme), a dû être classé hors concours, ayant déjà gagné la médaille d'or au Concours de Paris par le passé. C'est donc YOANN MORALES (Puy-De-Dôme), âgé de 18 ans, qui a remporté le premier prix. En deuxième est arrivé NICOLAS PUECHMAILLE (Aveyron), puis en troisième, DOMINIQUE MANCHON (Puy-De-Dôme).



La soirée s'est prolongée en musique avec les Duos de Cabrette-Accordéon Quintard-Caumon, et Burg-Chauzy, fort appréciés du public, ainsi que les trios de « La Perdrix Rouge » et « Phonème », pour une partie Auvergnate avec des cornemuses, et le trio Irlandais « Duo Barbar » accompagnés de Luc Vaillant au iullean pipe.

Belles performances de nos jeunes sportifs

Rugby au Collège : l'équipe féminine du Collège Jean de La Fontaine s'est brillamment qualifiée lors du Championnat inter académique et participera à la phase finale du Championnat de France UNSS dans la catégorie minimes. Cette compétition se déroulera les 30, 31 mai et 1^{er} juin à La Seyne sur Mer (Var). Félicitations à ces neuf jeunes sportives ainsi qu'à leurs éducateurs.



Boxe Thaï : après avoir remporté le Championnat Régional de boxe thaïlandaise éducative en novembre dernier, le jeune Maxime Bailly vient d'être sacré *champion de France* dans la catégorie « juniors – moins de 71 kg ». Quelle formidable récompense pour le Boxe Thaï Spirit vicois créé il y a à peine trois ans ! Tous nos compliments à Maxime et son coach Jean-Claude Battut.

Accueil de réfugiés syriens

La famille ALOBAID est arrivée à Vic sur Cère le lundi 13 Février. Nous sommes allés les accueillir avec le mini-bus de l'Espace de vie sociale, à l'aéroport d'Aulnat à Clermont-Ferrand où ils atterrirent avec 5 autres familles devant être acheminées vers le département du Cantal (à St-Flour, Vic et Aurillac).

Ils sont désormais installés dans un logement vacant de l'école de Vic que nous avons entièrement aménagé grâce aux nombreux dons de particuliers (mobiliers, vaisselle, électroménager, vêtements, matériel divers) et après plusieurs journées de travail de montage de meubles, tri de vêtements, nettoyage de literie, décoration, bricolage, ménage... un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis pour que l'appartement soit fin prêt pour leur arrivée (jusqu'à la marmite de soupe et au plat de crêpes qu'ils ont trouvés dans la cuisine le 13 Février au soir). Le logement était en bon état et la municipalité, de ce fait, n'a pas eu à engager de frais de rénovation.



Après les examens de santé nécessaires, les enfants ont pu être inscrits à l'école où ils ont reçu un très bel accueil. L'équipe enseignante sera épaulée dans son travail par l'intervention d'une enseignante spécialisée dans l'accueil des enfants non francophones.

Un « comité citoyen » composé de personnes volontaires pour faciliter l'intégration de cette famille dans notre communauté, s'est constitué et il est émouvant de constater que de multiples compétences (tant sur le plan de leur langue maternelle, que sur celui de l'accompagnement au quotidien) se sont retrouvées là très simplement et très naturellement pour accompagner cette arrivée, au nom de cette fraternité inscrite au fronton de nos édifices publics.

Nous ne savons pas si cette famille restera sur le département ou si elle s'orientera vers d'autres horizons (en fonction notamment de possibles choix professionnels).

Nous souhaitons que leur adaptation soit la plus rapide possible même si nous prenons bien la mesure du traumatisme que constitue la fuite d'un pays en guerre et de toutes les difficultés et inquiétudes qui en découlent .

Nous remercions vivement les personnes qui aident et s'impliquent pour faciliter leur adaptation.

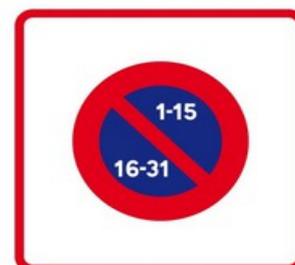
Brèves

STATIONNEMENT ALTERNE

Pour votre information et en raison des difficultés constatées, nous vous rappelons l'article du code de la route relatif au stationnement alterné semi-mensuel qui concerne certaines voies de circulation de notre cité .

Article R417-2 (du code de la route) :

I. - Lorsque le maire décide d'instituer à titre permanent, pour tout ou partie de l'année, sur une ou plusieurs voies de circulation de l'agglomération, le stationnement unilatéral alterné des véhicules, la périodicité de celui-ci doit être semi-mensuelle.



II. - Ce stationnement s'effectue alors dans les conditions suivantes :

1° Du **1er au 15** de chaque mois, le stationnement est **autorisé du côté des numéros impairs** des immeubles bordant la rue ;

2° Du **16 au dernier jour du mois**, le stationnement est **autorisé du côté des numéros pairs**.

III. - Sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, le changement de côté s'opère **le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20 h 30 et 21 heures**.

Tout stationnement contraire aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe.

SECURITE AUX ABORDS DE L ECOLE

Il a été décidé de limiter la vitesse près des écoles à 30km/h.



LOTISSEMENT DES SOURCES

Nous avons une déclaration d'intention sur un des deux lots encore disponibles au lotissement des sources 2.

Si vous êtes intéressés manifestez-vous vite auprès de la Mairie.



Du mouvement dans le personnel communal



Départ à la retraite de Monique FOUR au 1^{er} avril 2017

Arrivée au restaurant scolaire de M. Patrick ISSARTIER recruté au 6/6/2017 pour anticiper le départ à la retraite de Monique THERON au 1/10/2017.

Départ à la retraite au 1^{er} septembre de Claudette GARROUSTE au service administratif : recrutement en cours

Nous aurons l'occasion d'en reparler plus en détail dans une prochaine édition.

A vos agendas

3 juin : Pétanque Championnat départemental

9 et 10 juin : Football « Challenge Luc Giordano-Dominique Lours »

14 juin : Animation surprise dans le cadre des « Mercredi Inco » à la médiathèque

17 juin matin : Départ de la randonnée de l'Ultra Trail du Puy Mary. Dans ce cadre, une soixantaine de voitures anciennes fera halte sur le parking de l'Office de tourisme dans l'après-midi.

17 juin: Randonnée coucher de soleil à L'ELANCEZE (Amicale Laique)

*Salon du livre de Cuisine
et du Terroir*

Ateliers avec les Chefs



17 et 18 juin : Salon du livre de cuisine, ateliers cuisine animés par les TOQUES D'AUVERGNE, rencontres avec les auteurs et dédicaces (Association D'Lire et Petite Librairie)

19 juin : Collecte de sang Lundi 19 juin et mercredi 30 août, à partir de 16h30, à la salle du Temps Libre

24 juin : Représentation théâtrale au Centre Culturel du Carladès par les ateliers théâtre de l'association "Fêt'Arts"

24 Juin : Randonnée découverte du GR465 depuis le Plomb du Cantal, jusqu'aux plateaux d'estives qui surplombent les vallées du Goul et de l'Aveyron

25 juin : à 16h à l'église :Concert par les chorales Choeur du Carladès et "De si de là"

30 juin : A 20h30 au Centre Culturel du Carladès, gala présenté par la section danse de l'Amicale Laique.



1er juillet : A partir de 13h30 , fête du village de Comblat

2 juillet : de 8h à 18h. L'association du village de Comblat prolonge sa fête par un vide grenier

Les lundis du 10 juillet au 21 août 2017 : à 10h30. Accueil touristique gormand à l'Office de Tourisme

Tous les mercredis, à 10h30, du 12 juillet au 23 août : Balade historique au cœur de Vic-sur-Cère

12 juillet "Portes ouvertes" de Cère-Modélisme



13 juillet. A partir de 22h30, à la Maison du Temps Libre. Soirée Disco organisée par l'ASEC

14 juillet : Fête nationale, marché, pique-nique en musique, accueil de voitures anciennes et animations réalisées par les pompiers - 14h30 départ déambulation avec fanfare - de 15h30 à 18h jeux Intercités dans le Parc - le soir : fête des lumières et des lampions, bal et feu d'artifice

14 juillet à 13h30 : Concours en doublette masculin - concours en doublette féminin Prix de la ville, challenge Vialle, Danguiral/Delmas Formule A.B.C



Du 17 au 30 juillet : Dans le cadre de l'animation nationale "Partir en livre" et pour les "40 ans du Parc des Volcans", la médiathèque municipale met en place une animation "Lire à l'eau", grande "chasse aux livres" alliant la littérature et la découverte du patrimoine local en lien avec l'eau. Une animation spécifique aura lieu le jeudi 27 juillet à la Maison des Eaux.

La médiathèque est à la recherche de personnes pouvant aider à mettre en place cette manifestation, pour un moment, une heure, ou plus....merci de proposer votre aide à la médiathèque ou au centre de loisirs.

Du 19 au 21 juillet 2017 : Journées commerciales : Jeux dans les commerces participants , concours de dessins organisés par l'association des commerçants et artisans vicois

25 juillet : Randonnée pédestre à la journée sur le chemin de St Jacques de Compostelle (office de tourisme)



Les mercredis 26 juillet, 2 et 9 août à 19h00 : Balade contée dans les gorges du Pas de Cère (office de tourisme)

Du 28 au 30 juillet : "Salon des Antiquaires" à la salle polyvalente

Les mardis 1er et 22 août, et le jeudi 10 août : Soirée Astronomie
Découvrez le ciel étoilé d'été et la voie lactée

Du 3 au 14 août : Tennis Tournoi open sur terre battue organisé par le Vic Tennis Parc

8 et 9 août : Grande Foire du livre , 2 jours d'animations autour du livre, sur l'esplanade de la mairie. Cette grande foire du livre réunit de nombreux auteurs de tous styles et tous âges

14 août. A partir de 22h30, à la maison du Temps Libre. Soirée Disco organisée par l'ASEC

15 août : Grande fête autour des folklores du monde et corso fleuri. Feu d'artifice

18 août : Randonnée pédestre sur la Via Arverna, à la journée sur le chemin de St Jacques



Du 19 au 26 août : Musique et danse, rencontres pour les 10 ans d'Africa Vic, édition spéciale rendant hommage aux pays de l'Afrique de l'Ouest avec de nombreux intervenants de nationalités différentes

20 août : A partir de 13h30 au boulodrome. Concours en triplettes, challenge Lauret

24 août : Musique Concert de l'orchestre baroque d'Auvergne « Hommage à Chopin »

3 septembre : Vide grenier et vide garage, toute la journée sur la Place du Carladès, Rue Fournier Durand et Rue Basse. Animation musicale durant toute la journée. Possibilité de se restaurer sur place auprès des boulangers et/ou bouchers locaux.

10 septembre : Forum des associations, à partir de 13h30.

Pour sa 3ème édition, le forum des association vicoises se déroulera à la salle polyvalente, à la maison du Temps Libre, au gymnase et dans le parc des loisirs. Placé sous le signe du partage et de la convivialité, il permettra aux habitants de la commune de découvrir leurs associations, les pratiques sportives et culturelles présentes sur le territoire. Les stands seront ouverts de 14h à 18h.



16 et 17 sept.embre : L'ACAV organise le 3ème salon du bio et du bien-être.